

Combat pour un idéal

Autor(en): **Forster, Simone**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Combat pour un idéal

Centenaire, Jenny Humbert-Droz a tant de vitalité qu'on en oublie son âge. Rencontre avec une figure des plus marquantes de notre histoire suisse du XX^e siècle.



Elle vit dans le présent. Attentive à tout ce qui se passe dans le monde elle s'intéresse surtout à l'actualité. En dépit de graves problèmes de vision, elle réussit à lire les journaux. L'année dernière, elle a donné une conférence au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Jusqu'à récemment, elle s'est occupée des archives Jules Humbert-Droz à la bibliothèque de cette ville.

Combat pour un idéal

Jenny Humbert-Droz a célébré ses 100 ans le 17 août 1992. Vive et alerte, elle vit seule dans son appartement de La Chaux-de-Fonds.

Elle a été la correspondante neuchâteloise de *Femmes suisses* durant dix ans dans les années soixante... Membre de l'Association neuchâteloise pour les droits de la femme, Jenny Humbert-Droz est active et toujours intéressée à l'évolution de la pensée ayant trait aux questions féminines. Elle a voué sa vie à un idéal de société et mené avec fidélité et ténacité une existence de militante de gauche. En 1916, elle épouse Jules Humbert-Droz, un pasteur neuchâtelois socialiste qui brûle de vivre pour ses idées.

Elle traverse aux côtés de cet homme ardent et passionné une vie ancrée dans les mouvances des luttes idéologiques et sociales de ce siècle. Jules Humbert-Droz est nommé en 1920, à Moscou, secrétaire de l'Internationale communiste. Il devient responsable des pays latins.

Jenny Humbert-Droz part vivre à Moscou de 1921 à 1922 puis de 1924 à 1931. Engagée dans une cellule du Comintern du Parti communiste russe, elle voit ses idéaux bafoués dans les excès stalinien. Le communisme s'est effondré. Jenny Humbert-Droz a été témoin de sa dégénérescence et de sa chute.

Aujourd'hui, sereine, elle déclare: «Le communisme est certes une utopie, mais ça n'empêche pas de travailler et de consacrer sa vie à essayer d'y arriver. Pour moi,

l'idéal demeure. Il est dans la nature même de l'idéal de n'être jamais atteint, mais il donne des forces de vie.»

Une histoire d'amour

Jenny Humbert-Droz est fille de pasteur. Elle est la seconde d'une famille de huit enfants. Son nom lui vient de son père. «Ma sœur avait un an quand je suis née. Mes parents s'attendaient à un garçon. Sur le chemin de l'état civil, mon père croisa une fillette. Il lui demanda son nom. Jenny. Bon, ma fille s'appellera comme toi.»

Ce père était loin de se douter que la vie de sa fille se passerait sur les chemins et que ses itinéraires seraient souvent clandestins et difficiles.

Jenny, née Perret, vit une enfance insouciante et gaie à Corcelles près de Neuchâtel. Elle fait ses études à l'école normale de Neuchâtel. En été 1910, elle rencontre Jules Humbert-Droz, étudiant en théologie. Il a 20 ans. Il vient d'une famille d'horlogers de La Chaux-de-Fonds. Il est engagé et actif dans l'Association chrétienne d'étudiants et dans le Parti socialiste.

La famille de Jenny Perret s'oppose aux idées de mariage de leur fille. «Mon père pensait que c'était une absurdité.» Il faut ruser, correspondre en secret, se donner des rendez-vous clandestins. De guerre lasse, les parents de Jenny donnent leur consentement et le père bénit leur mariage en été 1916.

Quinze jours plus tard, Jules Humbert-Droz est arrêté. Il passe six mois en prison, à Neuchâtel, pour avoir refusé d'obéir à un ordre de marche.

Ainsi commence pour Jenny Humbert-Droz une vie unie à un homme qui fut souvent recherché et arrêté. «C'était difficile, c'est vrai. Mais je partageais le même idéal. Nous parlions beaucoup. Il me tranquillisait. C'était un roc sur lequel je pouvais m'appuyer.»

La religion de Dieu et celle du peuple unit ces deux êtres. «Je suis restée attachée aux valeurs fondamentales du christianis-

me. Tout au long de ma vie, l'éducation religieuse de mon enfance est restée en moi. Jules Humbert-Droz était un chrétien convaincu. Pour lui, le christianisme agissait sur les consciences, le socialisme sur les conditions sociales. Au cours de sa vie, la question de la foi lui a souvent posé problème. Dans une de ces lettres, il m'a écrit que la foi lui était tombée des épaules comme un manteau, sans crise. Nous luttions tous les deux pour un idéal: celui d'une humanité juste qui travaille pour la paix et fondée sur l'amour du prochain.»

Une vie de militante

Jenny Humbert-Droz a une force de caractère exceptionnelle. «Ma mère me reprochait souvent d'être têtue. C'est vrai, j'ai toujours su ce que je voulais.»

En août 1921, elle part avec son mari et sa fille pour Moscou. «J'ai voyagé à travers un monde en ruines. Nous avons vécu à l'Hôtel Lux à Moscou, haut lieu de l'état-major communiste international. C'était en quelque sorte un ghetto, car nous avions peu de contacts avec le peuple russe.

» L'hiver 1921-1922 a été dur. Le typhus et la famine décimaient les campagnes. La misère était terrible. Nous vivions de pain noir souvent moisi. A l'Hôtel Lux, nous parlions surtout l'allemand. J'ai pris des leçons de russe et j'ai travaillé comme traductrice au Secrétariat international des femmes communistes. J'ai rencontré Clara Zetkin, véritable héroïne du Parti communiste allemand comme l'était Rosa Luxembourgeois. C'était une femme courageuse qui plus tard s'opposa à Staline.

» Cette époque du communisme de guerre était difficile. Pourtant, ce sont les années d'une solidarité inoubliable. Les samedis, nous participions au travail de certaines équipes. Nous déchargions les marchandises dans les gares, nous déblayions la neige des rues. On se sentait utiles, l'atmosphère était cordiale. On savait que tous défendaient les mêmes idées. Jamais plus nous n'avons ressenti cela plus tard.»



Jenny Humbert-Droz quitte Moscou en 1922. Elle vit ici et là, à Boudevilliers chez sa belle-mère, en Italie et à Paris dans la clandestinité. En 1924, elle repart pour Moscou avec ses deux enfants. Elle y reste jusqu'en 1931. «Nous vivions de nouveau à l'Hôtel Lux. J'étais très occupée, j'étais traductrice à la section d'information du Comintern. Une bonne, une «niana» s'occupait des enfants. Le soir, je donnais des leçons de piano à ma fille. Mon mari était sans cesse en mission à l'étranger. En 1927, il a été condamné à trois mois de prison à Paris pour infraction à un arrêté d'expulsion. Notre correspondance était surveillée.

»J'avais alors dans mon bureau une dactylo de 16 ans, Anita. Elle était la belle-sœur de Victor Serge. Elle était efficace et drôle. Elle ne comprenait rien à la politique. Je lui dictais mes traductions des rapports du Parti communiste allemand: «Nous proclamons nos principes par la parole et par l'écrit». Elle écrivait par «les cris». Une victoire à la Pyrrhus, elle l'écrivait à «la pie russe». Elle fut parmi les premières victimes du stalinisme. On l'expatria en Sibérie parce qu'elle appartenait à une famille célèbre.

Genève: des idées originales

(cp) – Le Mouvement des aînés favorise la création de clubs par quartier (33 aujourd'hui). Il a aussi créé le Centre artisanal et de détente CAD qui accueille toute personne âgée qui le désire: pensionnaires, membres du Mouvement des aînés. Grâce à quelque 50 bénévoles, on y pratique toutes sortes d'artisanats, mais aussi du bricolage, du jardinage, etc. Autogéré. Quelque 20 000 personnes le fréquentent chaque année. Il y a même une troupe de théâtre depuis onze ans, avec des acteurs et actrices entre 63 et 84 ans.

Autre idée du Mouvement des aînés: le Troc-temps, basé sur l'idée «à service donné, service rendu», bourse d'échanges où chacun propose ce qu'il peut offrir, des leçons de langues au repassage, et où l'autre espère trouver ce dont il a besoin. La monnaie de référence est le temps. Bon moyen aussi de rencontres, de liens entre générations, car le Troc-temps est ouvert à tous les âges.

»Au cours de l'hiver 1928, la situation s'est dégradée terriblement. Mon mari s'était opposé ouvertement à Staline et

celui-ci lui avait dit «Va au diable». C'était comme une condamnation. Je suis devenue suspecte. C'était très dur pour moi. Ce même hiver, le Parti a interdit les arbres de Noël. Nous en avons tout de même acheté un. J'ai été convoquée devant la cellule du Parti. Je devais faire mon *mea culpa* et condamner les idées de mon mari. Ils n'ont jamais su que c'était lui-même qui avait rédigé ma déclaration. L'atmosphère devenait irrespirable. Nos enfants avaient aussi des ennuis. On était épiés, surveillés. On devait se méfier de son meilleur camarade. C'était dur à supporter moralement bien plus que matériellement. Pourtant, on espérait toujours que la vérité allait éclater et que le Parti allait reconnaître qu'il faisait fausse route.»

Une mémoire vivante

De retour en Suisse en 1931, Jules et Jenny Humbert-Droz sont pris dans la tourmente des événements de l'Histoire. En 1943, ils sont exclus du Parti communiste car ils s'opposent au diktat de Moscou.

Jules Humbert-Droz devient secrétaire central du Parti socialiste en 1947 puis

Rester chez soi

Deux cantons, deux programmes différents de maintien à domicile.

(pbs) – Le canton de Vaud achève actuellement la mise en route d'un programme qui apporte une réponse coordonnée aux demandes du maintien à domicile des gens âgés.

Il est divisé en dix zones sanitaires, dotées chacune d'un Centre médico-social principal, desquels dépendent une trentaine de Centres médico-sociaux, et de ceux-ci autant d'équipes que nécessaire.

Prenons l'exemple de la zone V: un CMS principal à Nyon; trois CMS à Rolle, Gland, Terre-Sainte, couvrant ensemble 44 communes.

Ce réseau assure aux gens âgés, mais aussi aux handicapés ou à des convalescents, grâce à des liaisons quasi permanentes et à proximité de leur domicile,

- des infirmières de santé publique et une ergothérapeute;
- par le Service d'aide familiale: des aides familiales et ménagères;
- par la section Nyon-Rolle de la Croix-Rouge: des auxiliaires de santé Croix-Rouge encadrées par une infirmière responsable;
- par les Ligues de la santé: une assistante sociale.

Le CMS peut aussi fournir: des repas à domicile, des transports bénévoles et un appareil de télévigilance Secutel.

Ont des permanences régulières au CMS des assistantes sociales du Centre social régional, de la Ligue contre le cancer et de Pro Senectute.

Le réseau des CMS est également chargé de la protection maternelle et infantile et de la prévention auprès de l'enfance et de la jeunesse. Il a des conventions et des accords de collaboration avec les Etablissements médico-sociaux et autres résidences, médicalisées ou non, ainsi qu'avec de nombreuses organisations privées et fondations.

Il occupe quelque 700 personnes rétribuées par lui et au total environ 2500 collaborateurs et collaboratrices (chiffre de 1990). Le nombre des postes de travail et le budget ont tendance à augmenter.

(et) – A Genève, le maintien à domicile peut s'expliquer de la manière suivante:

Quotidiennement:

- quatre organisations coordonnent l'aide à domicile: SASCOM, Service d'aide et de soins communautaires tél. 342 85 50; AMAF, Aide-ménagère au foyer tél. 736 12 10; SAF, Service d'aide familiale tél. 328 10 33; Hospice général HG, tél. 736 12 12.

– *Toute la semaine*, sont assurés entre autres: soins infirmiers (SASCOM); hygiène et confort, écoute et soutien, et confection de repas à domicile (SASCOM, SAF et AMAF); repas livrés à domicile (HG).

– *Du lundi au vendredi*: entretien ménage (AMAF, SAF, SASCOM); courses, accompagnement coiffeur, médecin, promenades (AMAF); physio, ergo, moyens auxiliaires (SASCOM); sécurité à domicile (HG).

– *Du lundi au samedi*: courses et accompagnement (SAF, SASCOM).

– *Vie sociale*: Foyers de jour: Pro Senectute, tél. 321 04 33, et Caritas, tél. 320 21 44; Club des aînés: Caritas, CAD (voir encadré); vacances: (HG). Conférences, excursions, visites, cours: Université du 3^e âge (voir article), tél. (022) 705 70 60/42; Gymnastique aînés: grpt gen. gym aînés, tél. 345 06 77.

– *Quand le maintien à domicile devient impossible*: CICPA, Centre d'information et de coordination des personnes âgées, tél. 781 35 25.

Le service de la ville de Genève (tél. 320 51 44) fournit également un certain nombre de prestations, dont un service de blanchisserie (tél. 781 10 55) mais en ville de Genève seulement.

Jenny Humbert-Droz termine l'œuvre qu'il laisse inachevée: le récit de ses Mémoires, soit de 1941 à 1971.

«Les archives des trois premiers tomes avaient été classées. J'ai dû trier la suite. Je voulais terminer le récit de sa vie. J'y ai travaillé près de deux ans. Les archives ont été ensuite transférées à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. C'était un travail énorme, mais il fallait le faire. J'en avais la certitude.»

En 1976, Jenny Humbert-Droz publie un autre ouvrage* plus condensé. Elle y raconte l'histoire de sa vie et de celle de son mari, deux vies exceptionnelles de luttres pour la justice et pour la paix.

Jenny Humbert-Droz est volubile. Les noms, les dates lui viennent sans problème. Elle a aussi le sens de l'humour. A une question sur ses sentiments quand elle a été arrêtée à Zurich en 1939, pour ses activités anti-fascistes, elle répond: «Certes, c'était difficile. Les conditions d'hygiène dans cette prison étaient déplorables. Il vaudrait la peine que j'aie aujourd'hui y jeter un coup d'œil pour voir s'ils ont fait des progrès.»

Simone Forster

* Jenny Humbert-Droz: *Une Pensée, Une Conscience, Un Combat*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1976.

Pro Senectute

(pbs) – Fondation nationale privée, créée il y a 75 ans.

Des comités cantonaux organisent leurs activités en fonction des besoins régionaux. A titre d'exemple, un bref résumé des activités dans le canton de Vaud: PS offre des services: aide au foyer, consultations juridiques et sociales, même à domicile, etc., mais aussi des moyens pour «mieux vivre» tels que le soutien à des groupes auto-gérés: la Fondation vaudoise de groupes d'ânés – 5000 membres, 12000 participants aux activités socio-culturelles – la Fondation vaudoise des clubs sportifs – 4000 sportifs réguliers, pour de la natation, du ski de fond, etc. – des chorales, des centres de rencontres, des excursions, séjours de vacances, voyages, etc.; 80 personnes rétribuées, 500 bénévoles.

*Femmes suisses
depuis 1912*

L'idée marche

Au nom de la purification ethnique

Les organisations humanitaires le confirment, des dizaines de milliers de femmes et de très jeunes filles sont systématiquement violées en ex-Yougoslavie.

«Il existe en Bosnie-Herzégovine des camps-bordels où des femmes et des très jeunes filles – certaines auraient moins de 10 ans – sont systématiquement violées et empêchées d'avorter».

Cette accusation est basée sur des témoignages recueillis «tant en Bosnie qu'en Croatie», explique Jasna Koulischer qui, en compagnie de son mari, en a traduits plusieurs. S'il n'y a pas actuellement de chiffres précis sur le nombre de viols commis depuis l'agression contre la Bosnie-Herzégovine, république officiellement reconnue par la communauté internationale en avril 1992, Jasna et Philippe Koulischer dressent une liste qui n'est malheureusement pas exhaustive des atrocités perpétrées contre des milliers de femmes: le chargé d'affaires du gouvernement bosniaque à Genève parle quant à lui de «plus de 30 000 jeunes filles violées, ce qui nous pose un problème très grave».

«Ces camps se trouvent le long de la rivière Drina et dans la Bosanska Krajina, précise Jasna Koulischer, et les principaux sont Vilina Vlas à Visegrad, Brezovo Polje près de Brcko, Trnopolje, Teslic (Hôtel Mrakovica), Ripac près de Bihac, Jesenice près de Bosanska Krupa, Kumengrad près de Sanski Most et Sekovici près de Tuzla. Dans ce dernier se trouvent plus de 800 femmes dont 80% de jeunes filles de moins de 15 ans», ajoutent les Koulischer. Pour sa part, Josipa Milas, qui représente l'organisation Mères pour la Paix, fustige «la complicité passive de l'ONU, de la CEE et des coprésidents de la Conférence de Genève,

Vance et Owen, qui ne font rien pour empêcher les milices serbes de perpétrer un véritable génocide».



Leyla Stern, ex-journaliste à la Télévision de Sarajevo, dénonce «la farce qui se joue à Genève».

(Photo H. Salgado)

Leyla Stern a été journaliste à la Télévision de Sarajevo, musulmane mariée à un Juif, elle confirme «cette salle guerre contre les femmes, digne du Moyen Age alors que nous sommes à la veille de l'an 2000 et que nous avons tout de même l'ONU, la Commission des droits de l'homme et le droit humanitaire!» Et notre interlocutrice de dénoncer «la farce qui se joue à Genève, dans une conférence où, pendant que ces messieurs se disputent sur des termes, des femmes et des enfants meurent à chaque minute de faim, de froid et des obus qui ne cessent de pleuvoir sur eux».

Confirmation officielle

Le viol de ces milliers de très jeunes filles est particulièrement odieux, car «les Serbes pratiquent d'un côté la purification ethnique et de l'autre obligent leurs victimes à enfanter des futurs tchetniks», clame Josipa Milas. A la question de savoir comment les autorités bosniaques et croates (puisque la plupart de ces jeunes filles se trouvent dans des camps de réfugiés, de l'autre côté de la frontière) peuvent résoudre ce terrible fléau social, Josipa Milas s'écrie: «Il faudrait envoyer tous ces bébés dans les Etats qui ont soutenu et qui soutiennent toujours les Serbes, dans les pays de la CEE par exemple, puisque les



Au nom des Mères pour la Paix, Josipa Milas blâme la complicité passive de l'ONU et de la CEE.

(Photo H. Salgado)